

École alternative Rose-des-Vents
2020 rue Desrosiers Est, Montréal, QC H1T 1G2 514 995 0900

Procès-verbal
Réunion extraordinaire du Conseil d'établissement
École alternative Rose-des-Vents
Jeudi 11 décembre 2025, 18h30, en virtuel

Présences

Membres du CÉ

Karel Selly, enseignant
Annie Éthier, parent membre votant, substitut au comité de parents
Annie Chalifoux, parent membre votant, présidente
Karine Desruisseaux, parent membre votant, vice-présidente
Geneviève Hannah, parent membre votant, représentante au comité de parents
Anouska Therrien, enseignante
Moika Sabourin, parent membre substitut
Samantha Boucher Galley, responsable du service de garde
Mihaela Dobre Stoie, orthopédagogue
Émilie Simon, parent membre substitut
Caroline Tardif, membre de la communauté
Geneviève Bouchard, parent membre votant, secrétaire

Public

Stéphanie Aubin, parent
Marianne Drouin, parent
Roxanne Tremblay, parent
Laurence Hamelin, parent
Caroline Donat, parent
Caroline Labrie, parent
Catherine Larochelle, parent
Charlotte Beaussier, parent
Raphael Pothin, parent
Dandan Jin, parent, parent
K.G Guttman, parent
Isabelle Di Torre Filion, enseignante
Sabrina Taillon, enseignante
Philippe Gauvin, enseignant

Direction

Philippe Lafrenière

Absences

Mathieu LeBlanc, parent membre substitut
Claude Hounbedji, enseignant

1_ Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Le quorum est constaté par l'ensemble des membres présents. La rencontre est ouverte à 18h35

2_ Lecture et adoption de l'ordre du jour

Annie Chalifoux procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. le Directeur mentionne que certains points doivent absolument être adoptés pendant cette rencontre. Il propose donc de modifier l'ordre des points afin de prioriser les discussions.

IL EST PROPOSÉ PAR Geneviève Bouchard de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour. Les points 8-9-10 deviennent donc les points 3-4-5.

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux d'adopter l'ordre du jour avec modifications.

Adopté à l'unanimité

3_ PTRDI

Le nombre d'élèves déclaré est de 154 pour l'année 25-26. Les prévisions demeurent les mêmes au niveau de la capacité d'accueil et la vocation du bâtiment.

M. Le Directeur procède à la présentation du document.

Le CÉ souhaite ajouter le commentaire suivant au PRDI :

«Vu sa fonction alternative, il est essentiel pour l'école alternative Rose-des-Vents d'utiliser la totalité de ses locaux pour faire vivre son projet éducatif et sa pédagogie. »

4_ Confirmation formation obligatoire – Formulaire en ligne

M. Le Directeur transmet aux nouveaux membres du CÉ le formulaire pour l'attestation de formation obligatoire.

Les quatre nouveaux membres ont transmis leur attestation.

5_ Critères de sélection direction d'établissement – Formulaire en ligne

Annie Chalifoux présente la démarche de consultation pour la sélection de la direction d'établissement à contempler avant le 15 décembre

Geneviève Bouchard propose d'inclure la portion liée à la direction d'un document rédigé par Caroline Tardif «l'ADN de Rose des Vents» (en annexe). Le document est lu et les points considérés importants sont ajoutés dans le formulaire.

Annie Chalifoux propose de rajouter un point sur la communication, qui est vitale pour le projet éducatif.

CONSIDÉRANT QUE l'école primaire alternative Rose-des-vents repose sur un projet éducatif spécifique nécessitant une direction qui comprend, soutient et incarne les valeurs et les pratiques de l'éducation alternative;

CONSIDÉRANT QUE le respect des critères de sélection pour la direction d'une école est essentiel afin d'assurer la cohérence du leadership scolaire avec le projet éducatif et la mission particulière de l'école;

IL EST RÉSOLU QUE :

Le Conseil d'établissement demande au CSSDM de respecter rigoureusement les critères de sélection établis pour la nomination de la direction de l'école Rose-des-Vents, notamment en ce qui concerne l'adhésion aux valeurs de l'école, les pratiques de gestion participative, de même que la compréhension et le respect du modèle de co-éducation.

Le Conseil d'établissement réaffirme l'importance que la communauté éducative soit considérée de manière significative dans le processus de sélection, conformément aux cadres légaux et administratifs en vigueur.

Proposé par Karine Desruisseaux. Adopté à l'unanimité

6_ Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2025

On demande de modifier le nom de famille de Dominic - éducateur au service de garde. Son nom complet est Dominic Tremblay.

IL EST PROPOSÉ PAR Anouska Therrien d'adopter le procès-verbal avec la modification.
Adopté à l'unanimité

6.1. Suivis au procès-verbal

6.1.1. Retour point de collaboration

M. Le Directeur mentionne son malaise face à certains propos dans les lettres des parents mises en annexe du procès-verbal du 13 novembre 2025.

Geneviève Bouchard mentionne que certains parents de la classe 123D auraient aimé avoir un retour de la part de M. Le Directeur et des communications plus transparentes suite au partage du dernier pv.

Selon Annie Chalifoux, le suivi de la situation de cyberintimidation n'a toujours pas été réalisé et le courriel n'a pas été reçu par la communauté. M. le Directeur est étonné, bien que cet enjeu lui aurait été mentionné à plusieurs reprises. Selon Michelle Stomie, le suivi de l'incident de cyberintimidation a finalement été clôturé à la demande de l'enseignante.

Anouska Therrien propose que lorsque les messages sont envoyés à la communauté par la direction, les enseignants et les membres du CÉ devraient être en copie afin de faciliter les suivis.

Karine Desruisseaux demande s'il y a eu des suivis au niveau du comité de cogestion demandé par le CÉ. Selon Geneviève Bouchard, le comité tripartite n'aurait pas été validé par le Centre de service comme mode de fonctionnement du CÉ (voir résolution du pv du 13-11-2025). M. Le Directeur affirme toutefois que sa rencontre avec Émilie Simon a été productive et qu'il veut améliorer les communications avec les comités. On souhaite se pencher davantage sur la façon d'optimiser les communications entre les comités et la direction, pour répondre aux besoins de tous. Annie Éthier se propose, dans le cas où on souhaite avoir une séance de travail et de remue-méninges sur la question.

6.1.2. Suivi -Classe des maternelles

Annie Chalifoux indique qu'à son avis, la communication a encore été déficiente au niveau de la classe de maternelle. Il y a eu beaucoup de mouvements au niveau des titulaires, des questionnements des parents au niveau de l'utilisation de l'écran dans la classe, etc. Elle nomme que les parents auraient aimé recevoir une communication de la part de la direction à propos du bulletin et s'inquiète de la façon dont est soutenue la nouvelle enseignante de la classe.

Elle demande à ce que la direction améliore la communication avec les parents de la classe. Karine Desruisseaux demande quel est le protocole de prise en charge lors de l'arrivée d'une nouvelle enseignante

Caroline Tardif mentionne qu'il y a un protocole établi avec le syndicat lors de l'arrivée d'une nouvelle enseignante. Michelle Stoie est en pairage avec elle. Par contre, l'enseignante n'aurait eu aucune rencontre avec la direction. Elle aurait été en lien avec la CP en lien avec l'alternatif afin de s'approprier le projet éducatif de l'école. Selon M. Le Directeur, il aurait eu beaucoup de contacts avec le parent coordonnateur.

7_ Parole au public

Annie Chalifoux accorde 20 minutes pour ce point.

Charlotte Beaussier, parent

Charlotte a assisté à tous les CÉ depuis le début de l'année. Elle nomme son inquiétude grandissante face aux difficultés de communications chronophages. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu de communication de la part de la direction suite au dernier CÉ qu'elle qualifie d'éprouvant. Selon elle, les infolettres transmises à la communauté pourraient être améliorées. Aussi, elle constate que des parents n'auraient toujours pas été rencontrés suite à la situation de cyberintimidation malgré ce que le pv mentionnait.

Le comité Engagement traiterait de nombreuses inquiétudes des parents au niveau d'enjeux de collaboration avec la direction. Elle tient à rappeler l'urgence d'avoir des communications claires, transparentes, complètes et qui témoignent d'une meilleure compréhension de notre milieu éducatif.

Elle comprend qu'il y aie des enjeux techniques, mais elle aimerait savoir pourquoi les communications suite au dernier CÉ sont demeurées en surface plutôt que d'adresser la situation. M. Le Directeur nomme que son employeur lui a demandé de ne pas communiquer suite au dernier CÉ. Il nomme qu'il y a aussi des enjeux de technologie relativement à l'envoi de messages à l'ensemble de la communauté.

Selon Annie Chalifoux, il faut trouver des façons de communiquer avec la communauté, de faire les suivis nommés au pv et de répondre à l'inquiétude des parents.

Caroline Donat, parent

Caroline demande ce qui a été fait depuis le dernier CÉ pour favoriser la collaboration avec

l'équipe-école et soutenir les enseignants dans leur tâche? Elle s'inquiète du fait que les enseignants ne soient pas épaulés suffisamment par la direction et que cela ait un impact important sur le projet éducatif et les enfants, au quotidien.

Annie Chalifoux rappelle que certaines directives du Centre de services imposent une certaine confidentialité des discussions et de la gestion interne de l'équipe de travail.

Geneviève Hannah, parent

Geneviève demande à Charlotte Beaussier de nommer les améliorations souhaitées dans l'InfoParents. Charlotte nomme certains éléments qui auraient pu y être : projets des enfants, outils, etc. Par contre, elle se questionne sur la gestion de la charge de travail et des priorités, puisqu'on reçoit des messages pendant la fin de semaine, que les demandes de bénévoles pour Noël arrivent trop tard, etc.

Geneviève propose qu'on puisse entendre les besoins des parents et les mettre de l'avant dans toutes les communications.

Annie Chalifoux mentionne qu'effectivement la mobilisation des parents demandent plus de prévisibilité et des communications plus hâtives que ce qui a été fait pour la fête de Noël. Selon M. Le Directeur, la préparation de la Fête de Noël aurait été faite tardivement.

Caroline Labrie, parent

Caroline, membre du comité Environnement, aimerait pouvoir arrimer les actions de son comité avec celui des enfants. Annie Chalifoux mentionne que le CÉ a l'ambition de faire des ponts entre les enfants et les comités portés plutôt par des parents. Le comité des élèves peut être consulté via Anouska et Isabelle par courriel. Karine Desruisseaux mentionne que le comité Bibliothèque a également approché des élèves pour faire des ponts.

Geneviève Bouchard, parent

Geneviève souhaite nommer qu'elle a trouvé dommage que les enfants ne soient pas présents lors des rencontres de plan d'intervention, afin de créer une alliance parent-prof-spécialistes-enfants. M. Le Directeur et Anouska mentionnent que des mesures seront prises à l'avenir pour favoriser la présence des enfants lors des P.I.

8_ Activités étudiantes (information, suivis et approbation)

8.1 Suivis des demandes au dernier pv

8.1.1 Sortie en trottinette - Classe 123D

Un montant de 450 \$ a été octroyé par la Fondation pour cette sortie

8.1.2.Voyage à Québec - Classe 456A

Un montant "tournant" de 2000\$ a été octroyé à la classe de Sabrina pour le voyage à Québec.

8.2 Activités nécessitant l'approbation du CÉ

8.2.1 Sortie au Biodôme - Classe 123D

Trois élèves de la classe 123D souhaitent faire une sortie au Biodôme dans le cadre d'un projet sur

l'Amazonie. Le montant demandé à la Fondation est de 127\$ pour les billets d'entrée à Espace pour la Vie.

Proposé par Michelle Stoie. Approuvé à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation de la Fondation

8.2.2 Projet de pensée design - Classe 456A

Les élèves de la classe 456A veulent faire des sorties à la BANQ et à la bibliothèque Rosemont afin de découvrir la pensée design, la littérature jeunesse et des impressions 3D à trois reprises à l'hiver. Les enfants vont créer un jeu vidéo (narratif), une ligne du temps par la découverte d'archives. Ils pourront également découvrir la Hutte, un Fab Lab pour enfants à la Grande Bibliothèque. L'activité est sans frais.

Proposé par Geneviève Bouchard. Approuvé à l'unanimité.

9_ Régie interne et accès à ce document

Point reporté à la prochaine rencontre

10_ Vérification des dates des prochaines rencontres du CÉ

Prochaine rencontre le 29 janvier 2026 - Samantha demande pouvoir passer ses points en premier

19 mars 2026 - Possible absence de Annie Éthier

21 mai 2026 - CÉ préparatoire pour l'AG

11 juin 2026 - dernier CÉ de l'année

Annie Chalifoux va envoyer un courriel aux absents afin de valider leurs disponibilités.

11_ Mesures d'urgence (information)

Point reporté à la prochaine rencontre

12_ Points d'information/rapports Points reporté à la prochaine rencontre

12.1. Direction – Courriel des comités

12.2. Personnel enseignant

12.3. Service de garde

12.4. Comités de parents

12.5. Fondation

13_ Varia – Points divers

Déglaçage de la cour d'école

Geneviève Hannah souhaite partager les obligations de l'école par rapport au déglacage de la cour d'école selon le CSSDM. La responsabilité de l'école est de fournir des accès sécuritaires (entrées et sorties). Par contre, si des zones de jeu sont jugées dangereuses, il faut les identifier et trouver des solutions pour les rendre sécuritaires. Elle souhaite voir comment on peut clarifier ce qui sera fait

pour fermer certaines zones dangereuses dans la cour lorsqu'elles sont glacées. L'épandage d'abrasif et les mesures mises en place sont une prérogative de l'école.

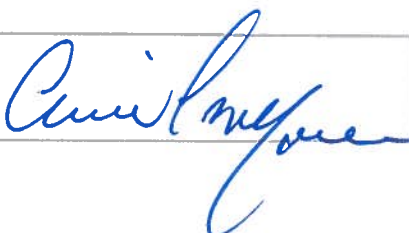
M. le Directeur nomme qu'il y a eu de l'épandage d'abrasif. Il pourrait y avoir utilisation de la glace de façon sécuritaire (glissades encadrées, etc.) Les zones dangereuses seraient délimitées par les cônes.

Geneviève Hannah souhaite que ces informations soient partagées à l'ensemble de la communauté et que les parents puissent être au courant. Annie Chalifoux mentionne qu'il est aussi important que les parents soient informés dans le cadre des mercredis parents.

14_ Levée de la rencontre

Annie Chalifoux mentionne que certains points à l'ODJ sont reportés pour la troisième fois et que le budget de l'école n'a toujours pas été transmis au CÉ.

La rencontre est levée à 20h43

Présidence		Direction	
------------	---	-----------	---

ANNEXE

Annexe 1

L'ADN de Rose-des-Vents

Voici quelques éléments qui font partie intégrante de Rose-des-Vents depuis sa création en 1986 et que nous voulons continuer à favoriser et à mettre de l'avant.

Vision de l'enfant

- Il est un être unique en évolution, qui a son propre rythme, qui tend à se réaliser
- Être en qui on peut avoir confiance
- Être qui a des compétences : capable d'efforts, désir spontané d'apprendre
- Être qui exerce un pouvoir dans sa démarche, ses actions, ses décisions.
- Être qui a une grande capacité d'adaptation.

Vision éducative

- L'enfant est le maître d'œuvre,
- Il est motivé à apprendre ce qui a du sens
- Faire équipe : partage des pouvoirs entre enfant-parents-enseignants- direction
- Place aux apprentissages imprévisibles
- L'importance du processus, de la démarche

Vision de la société

- Nécessité de la présence des différences comme richesse.
- Sens communautaire, coopération, partage,
- Cohérence entre nos pratiques sociales, familiales et éducatives.

Le développement intégral et le respect du rythme d'apprentissage : nos moyens...

- Le multiâge à 3 niveaux

Parce que l'être humain apprend, entre autres, en imitant. Regrouper des élèves d'âges multiples permet d'accentuer et de maintenir l'hétérogénéité, un facteur d'enrichissement indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe.

- La pédagogie par projet

Le projet est un moyen et non une fin. Un moyen privilégié par l'école pour assurer le développement intégral.

Tous les jours, il y a une période d'une heure réservée au projet.

Tout peut être un projet, en autant que l'enfant en soit l'initiateur.

Le projet ne vise pas le produit fini. C'est la démarche qui est importante.

- L'évaluation

L'évaluation à Rose-des-Vents se veut significative, projeter vers l'action, une évaluation dynamique plutôt que statique. L'évaluation à RDV est une démarche éducative. L'évaluation est une démarche particulière de chaque enfant suscitant un effort de dépassement par rapport à lui-même tout en diminuant les méfaits de la comparaison, de la compétition et de l'élitisme. L'enfant se fixe des défis, discute en entretien avec son enseignante pour faire le point sur sa vie à l'école.

- Le comité des élèves

Les membres sont élus par leurs pairs. Ils représentent leur classe et les consultent sur les points à l'ordre du jour. Le comité traite divers sujets relatifs à la vie de l'école. C'est un lieu d'apprentissage de la démocratie. Un enseignant, la direction ainsi que la responsable du service de garde siège habituellement au comité.

- Mercredi-parents

Un mercredi-parents est un mercredi matin, environ deux fois par mois, où des parents prennent en charge les élèves de la classe. Ils planifient eux-mêmes leurs activités. C'est un moment de contact privilégié pour les parents et les enfants. Ce sont des moments précieux qui permettent aux enseignants de se rencontrer régulièrement pour établir un cheminement et consolider l'équipe. On y parle pédagogie, on se questionne, on échange sur nos pratiques afin de s'assurer que nos valeurs, nos moyens inscrits au projet éducatif et surtout les enfants sont toujours au centre de notre quotidien.

La présence des parents comme coéducateurs

La cogestion

- Les parents sont présents à l'école quotidiennement lors des périodes projet, lors des mercredis-parents, lors des entretiens, des sorties... Ils viennent aussi souvent enrichir les activités de la classe.
- Ils sont présents dans différents comités, ainsi qu'au conseil d'établissement.
- La direction partage son pouvoir avec l'ensemble des membres de la communauté et elle doit faire preuve d'ouverture et de souplesse dans sa gestion.
- La commission scolaire doit accepter la fidélité que la direction doit à sa communauté et reconnaître que son travail administratif se fait dans un environnement différent.
- Les instances administratives et politiques de la commission scolaire doivent connaître notre modèle de cogestion propre à l'école alternative, pour mieux comprendre et soutenir la direction dans sa tâche particulière.
- Le modèle alternatif de gestion a été de tout temps collégial, c'est-à-dire que tous les acteurs en présence ont leur mot à dire, dans un souci de recherche de consensus.
- Les principes de cohérence et de vie démocratique sollicités chez les enfants sont aussi attendus de la part de tous les partenaires de l'école. L'expérience de tous est une source d'enrichissement dans la prise de décision collective.
- L'histoire des écoles alternatives nous apprend que l'imputabilité et la responsabilité de la direction et des enseignants n'empêchent pas que les parents, élèves et autres intervenants participent aux décisions dans la majorité des sphères de l'école.
- En pratiquant pleinement la cogestion, le conseil d'établissement de l'école alternative exploite au maximum le principe de gestion participative tel que reconnu.
- Les parents qui siègent au conseil d'établissement et dans les différents comités influencent les décisions.
- Tous ceux qui s'impliquent dans la cogestion doivent faire preuve d'ouverture aux différents points de vue et prendre le temps qu'il faut pour arriver à des consensus.
- Tous les acteurs concernés doivent avoir l'information pertinente pour qu'ils puissent prendre part aux décisions qui les impliquent, et ce, en toute connaissance de cause.
- Les assemblées générales sont des lieux privilégiés pour la discussion et pour la consultation, afin de choisir des orientations, tous doivent s'engager à y prendre part activement.

À noter qu'à Rose-des-Vents, il n'y a pas...

- D'examens, de devoirs ni de système d'émulation. Nous privilégions les systèmes de motivation, les défis personnels, les conseils de coopération, etc.

- Seuls les examens de 6e année en français et mathématiques sont administrés à la fin de l'année. Il n'y a pas d'examens ni de contrôles de leçons en classe. Par conséquent, il n'y a pas de notes à Rose-des-Vents, ni de système de notation A-B-C-D, etc.
- Il n'y a pas de devoirs au sens traditionnel du terme à Rose-des-Vents. Il n'y a pas de contrôle de leçons ni de dictées évaluatives. Les élèves peuvent parfois avoir des travaux à terminer à la maison. L'enseignant·e peut proposer des activités d'étude à faire à la maison de manière volontaire, telles que des verbes, des mots de vocabulaire ou des multiplications. Cependant, il est attendu des parents qu'ils assurent un suivi quotidien au niveau du projet.

La direction de Rose-des-Vents

- **Connaît le projet de l'école, ses valeurs et ses fondements. Elle y croit et le défend. Elle en est le gardien.**
- A une bonne connaissance de ce qu'est l'école alternative.
- Respecte les valeurs de l'école, est garante de ces valeurs vis-à-vis la communauté éducative et le CSSDM.
- Vise la cohérence, la continuité et la cohésion.
- Est ouverte aux idées nouvelles.
- Se tient à jour sur la pédagogie de l'école en visitant les classes, en étant proche des enfants (connait tous les enfants).
- Participe aux activités sociales de l'école.
- Pratique une gestion participative.
- Est présente pour les parents, les enfants et l'équipe (porte ouverte).
- Trouve des solutions afin de répondre aux demandes du CSSDM, tout en gardant les valeurs de l'école, du Répaq, des fondements de l'alternatif.

À l'égard des enseignants

- Est disponible.
- Est un soutien pédagogique et apporte de nouvelles idées.
- Soutient les enseignants dans leurs luttes (structures propres à l'école, bulletin alternatif, examens du MELS).
- Met en place des mécanismes pour soutenir le personnel enseignant qui demande du support.
- Fait confiance aux enseignants.es, à leur professionnalisme
- Ne se sent pas menacée par l'initiative des profs.
- Valorise le travail et les bons coups des enseignants.
- Fait partie du travail de coopération à l'intérieur de l'équipe-école.
- Comprend la cogestion de l'école et que la prise des décisions se fait toujours avec les enseignants, en collégialité.

- Respecte et appuie le point de vue des enseignants.es.
- Maintient le cap des décisions pédagogiques prises par l'équipe-école.

À l'égard des parents

- Est à l'écoute des parents quant à leurs questionnements et recherches de solution.
- Fait le lien entre les enseignants, les parents et les élèves
- Consulte les parents et tient compte de la consultation.
- Sollicite la participation parentale.
- Communique régulièrement avec la communauté.

À l'égard des enfants

- Connaît tous les enfants.
- Est disponible pour les enfants.
- Participe aux projets individuels et aux partages des enfants.
- Consulte régulièrement les enfants.
- Participe aux rencontres du comité des élèves.
- Fait le lien entre les enseignants.es, les parents et les élèves.

À l'égard du CSSDM

- Défend et prend position face au Centre de services scolaire en faveur des valeurs de l'école, de ses structures et du type de travail que font les enseignants.es .

À l'égard du milieu alternatif

- Participe au RÉPAQ, à ses colloques.
-

Ses qualités humaines

- Authentique
- Curieux intellectuellement
- Professionnel, personne-ressource
- Disponible, souple, créatif, diplomate
- Bonne organisation, efficace
- Communicateur
- Bienveillant
- Ouvert d'esprit
- Sait écouter,
- Capable de se remettre en question
- Respectueux envers le personnel et leur autonomie professionnel, envers le projet éducatif.

Conclusion

L'école publique alternative encourage l'élève à prendre sa place dans le but d'apprendre à débattre, à se positionner et à agir. Une place importante doit être laissée aux élèves pour l'exploration d'initiatives en lien avec des alternatives sociales, environnementales et communautaires.

Dans une optique de réciprocité éducative, tous les adultes de la communauté s'engagent avec les élèves dans le projet démocratique de l'école.

La communauté éducative offre aux élèves un modèle de citoyen engagé activement dans la réalisation d'un projet de société fondé sur les valeurs de respect, de partage et de coopération.

Caroline Tardif, juin 2025

Enseignante et mentore

École alternative Rose-des-Vents

*Les éléments de ce document sont tirés du projet initial de l'école, du référentiel pédagogique ainsi que du document du Répaq : L'école publique alternative québécoise, ses conditions pour naître et se développer.